

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Afférents au CM : 11

Présents : 9

Votants : 9

SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 26 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Mme GIRY Marie-Thérèse, Mme BROTTE Mireille, Mme PALLANCHE Carole, M. FERNANDES-RIOS Sergio, Mme THOMAS Aurélie, M. SOUCHON Cédric, M. COUDOUR Hubert, Mme BERNARD Ophélie, Mme JACQUET Delphine.

POUVOIR : M. VERNIN Clément ayant donné pouvoir à M. COUDOUR Hubert.

ABSENT : M. JACQUET Jonathan.

SECRÉTAIRE : Mme THOMAS Aurélie.

ADHÉSION DE LA COMMUNE DE CEZAY AU SYNDICAT MIXTE OUVERT AGEDI

Madame le Maire, expose aux membres du Conseil, que la commune de Cezay s'est rapprochée du Syndicat Mixte AGEDI afin de demander son adhésion.

Après avoir fait lecture des statuts du Syndicat Mixte AGEDI, approuvés par délibération en date du 31 Mai 2022, et notamment de son article 11 relatif à l'adhésion.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

. d'adhérer au Syndicat selon l'objet mentionné à l'article 3 des statuts,

. de charger Madame le Maire, de prendre toutes les dispositions administratives nécessaires pour mettre en œuvre la présente délibération,

. de désigner Madame GIRY Marie-Thérèse, Maire, comme déléguée de la collectivité à l'assemblée spéciale du Syndicat Mixte A.G.E.D.I.,

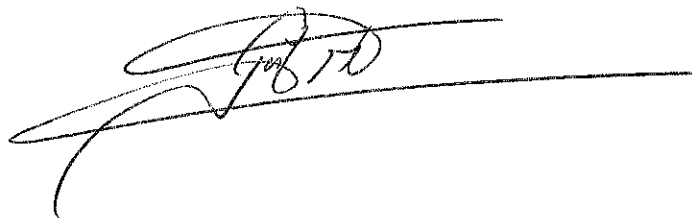
. de prévoir au budget annuel le montant de la cotisation au syndicat.

Copie certifiée conforme.

À Cezay, le 26 janvier 2023

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Aurélie THOMAS

Handwritten signature of Aurélie THOMAS in cursive script.Handwritten signature of Marie-Thérèse GIRY in cursive script, with a long horizontal line extending from the end of the signature.